

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Enseignant contractuel des ENSA**

Groupe de disciplines : **ANGLAIS**

Disciplines :

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **T3**

Temps: 88,5 heures équivalent TD

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Date de la prise de fonction : 29 septembre 2025

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Discipline : **Langue étrangère - Anglais**

Recrutement pour un total de 88,5 heures équivalent TD (39 h en licence et 49,5 h en master).

La répartition précise s'établit comme suit :

- 2 groupes de L3 (au semestre 5)
- 2 groupes de M1 (au semestre 7)
- 1 groupe de M2 (au semestre 9)

Missions principales :

En accord avec le projet pédagogique de l'école et sous l'autorité de la direction de l'ENSAPLV, l'enseignant.e intervient dans l'ensemble du cursus et propose un enseignement de la langue anglaise spécifique, conçu pour l'école. Il/elle propose des actions pédagogiques et les met en place après avis de la coordination de l'équipe. Il/elle participe aux évaluations et réunions pédagogiques.

Activités :

- *En cycle Licence : Préparer les étudiants à l'objectif d'une certification B2*
- *En Master 1 : Préparer les étudiants à l'objectif d'une certification B2*
- *Pour ce faire :*
 - *Concevoir et préparer les cours, les travaux pratiques (définition, contenu, objectifs, format pédagogique, bibliographie, ...)*
 - *Encadrer, animer les cours, les travaux pratiques et enseigner les connaissances, les techniques aux étudiants dans la langue cible*
 - *Évaluer les connaissances des étudiants et effectuer la correction de devoirs, examens et rattrapages*
 - *Suivi des étudiants et saisie des notes dans le logiciel Taïga*
 - *Participer aux réunions de coordinations de langues*

Compétences principales mises en œuvre :

Profil recherché : Compétences spécifiques :

- Connaissances dans le domaine de l'Architecture
- Réglementation des diplômes et certifications en langues étrangères
-

Expériences et compétences souhaitées :

- Expérience ou appétence pour l'enseignement
- Aptitude à susciter et encourager l'envie d'apprendre
- Facilité de contact et aptitudes communicationnelles
- Organisation, rigueur, méthode et structure
- Enthousiasme et dynamisme
- Capacité d'intégration dans des équipes pluridisciplinaires.
- Goût affirmé pour la pédagogie des langues, sous toutes ses formes, avec la capacité de gérer des groupes à la maîtrise de l'anglais très hétérogène, du niveau grand débutant au niveau avancé

Une sensibilité à l'histoire et à l'actualité de la création (art contemporain, design, architecture...) et des sciences sociales (histoire, philosophie, anthropologie, urbanisme...)

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : (fournir les justificatifs) :

- Titulaire d'une formation supérieure et/ou ayant une bonne connaissance de l'enseignement supérieur, et idéalement de l'enseignement en architecture

De langue maternelle anglaise ou possédant une maîtrise professionnelle complète de l'anglais.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2300 étudiants, 76 administratifs, 250 enseignants (titulaires et contractuels) et environ 200 vacataires.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage,

les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;

4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;

5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;

6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – EA) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – EA) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- URM MAP) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école